

Délibération du Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie

Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'université Le Havre Normandie ;
Vu le règlement intérieur de l'Université Le Havre Normandie

Délibération n°3008/2026/POL G Domaine : Politique Générale

Le Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie réuni en formation plénière le 11/06/2026 délibère sur :

Article 1:

Le conseil d'administration est réuni afin de se prononcer sur l'évolution des délégations de Muriel DE VRIESE, Vice-Présidente déléguée à la vie de campus et au dialogue science-société.

Article 2:

Il est proposé que Muriel DE VRIESE devienne Vice-Présidente à la vie de campus, dialogue science-société et professionnalisation.

Article 3:

Le Conseil d'Administration approuve la nouvelle délégation de Muriel DEVRIESE.

Le Président de l'Université Le Havre Normandie

Pedro LAGES DOS SANTOS

Adoption à l'unanimité


UNIVERSITÉ
LE HAVRE
NORMANDIE
Président de l'Université
Le Havre Normandie
Pedro LAGES DOS SANTOS